

QUE FAIRE JE NE VEUX PAS DEMISSIONNER MAIS NE PEUT PAS REPRENDRE

Par **Norene**, le 12/09/2015 à 23:48

Bonjour,

Que pouvez vous me conseiller svp, je ne peux pas reprendre mon travail et ne veux pas demissionner bien sur, sinon je perds tout.

Que pouvez vous me conseiller SVP hormi la rupture conventionnelle.

Merci par avance.

Je compte sur vous.

Bien cordialement,

Par **youris**, le 13/09/2015 à 09:53

bonjour,

pour quelle raison vous ne pouvez pas reprendre votre travail ?

si c'est vous qui voulez partir, je ne vois que la démission.

salutations

Par **P.M.**, le 13/09/2015 à 12:56

Bonjour,

Il faudrait savoir pourquoi vous ne voulez pas reprendre votre travail, si c'est pour des raisons médicales ou parce que l'employeur est fautif...

Par **Norene**, le 13/09/2015 à 15:12

Bonjour,

En fait, c est parce que j ai adopté un enfant qui a une santé fragile et qui a besoin de moi. J

ai travaille 7 ans dans cette societe (en cdi)et je voudrai au moins beneficier des assedic en attendant je me réoriente...je ne veux pas démissionner sinon je n aurai droit a rien ni provoquer la faute .

Merci à vous.
Cordialement,

Par **P.M.**, le **13/09/2015** à **16:05**

L'indemnisation chômage n'est pas vraiment un bénéfice mais les conséquences d'une rupture involontaire du contrat de travail donc subie ou d'une rupture conventionnelle et je ne vois aucune autre solution à long terme effectivement que la démission...